

Les classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère accueillent des enfants et adolescents/es en âge de scolarité obligatoire domiciliés/es dans le sud du canton qui, en raison de leurs difficultés dans les apprentissages scolaires, ne peuvent suivre une classe régulière. La fondation met au concours plusieurs postes d' :

Enseignants/es spécialisés/es

- Taux d'activité : 50% à 100%
- Date d'engagement : 1^{er} août 2024
- Lieu de travail : cercle scolaire de Bulle

Votre profil : master en enseignement spécialisé ou bachelor en pédagogie spécialisée ou HEP avec projet d'effectuer un master en enseignement spécialisé

Les conditions de travail sont établies selon la CCT INFRI-FOPIS.

Renseignements et offres (par mail) : Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère – Didier Jonin – Directeur – direction@censg.ch – 026 552 56 00.